



Le débat (régulé ou argumenté)

Le débat est par excellence constitutif de l'espace public en démocratie. Comme pratique démocratique, il vise la recherche d'un compromis ou d'un consensus sur fond de divergence des points de vue, voire de conflit. La liberté d'expression a pour corollaire l'acceptation de ces désaccords, qui s'expriment dans le débat. Toutefois, il ne doit pas entretenir l'idée que toutes les opinions se valent. L'expression de la pluralité des points de vue doit se faire dans le respect des valeurs de la démocratie et se référer au cadre juridique qui organise cette liberté. La pratique du débat facilite particulièrement la construction du jugement moral et du civisme chez les élèves. En ce sens, elle se situe au cœur d'une éducation à la citoyenneté.

1. Principes invariants

Définition

Un débat réglé ou argumenté est un moyen pour tout individu d'exprimer son point de vue dans le cadre d'un échange régi par des règles. C'est une discussion entre différentes personnes sur une question controversée où chacune doit savoir maîtriser sa parole, laisser la place à celle de l'autre, comprendre son point de vue même quand elle ne le partage pas et chercher à convaincre en argumentant. Il s'agit donc d'un échange dont chacune des parties peut tirer profit et non d'un affrontement avec un gagnant et un perdant.

Enjeux pour l'EMC

La pratique du débat à privilégier en classe est celle du débat argumenté obéissant à des règles garantissant son cadre démocratique et le respect du droit de chacun d'exprimer son opinion. Le débat permet alors l'expression publique des points de vue (accords ou désaccords) afin d'aboutir à une décision ou une position, sur fond de préparation d'un dossier étayant les argumentaires, l'objectif étant d'apprendre à défendre une opinion en mobilisant une argumentation, c'est-à-dire une succession d'arguments pesés et mesurés.



La **question à débattre**, qui s'intègre dans le cadre du programme d'EMC, **doit permettre la controverse** et donc pouvoir susciter un échange étayé par des arguments entre des positions également défendables dans un cadre démocratique. Dans une perspective pédagogique, le choix d'une question doit prendre en compte trois dimensions :

- la dimension sociale (réalité des enjeux civiques et moraux) éventuellement par un dilemme,
- la dimension cognitive (complexité du thème),
- la dimension psychologique (l'expression des émotions). Une question trop « passionnelle » peut empêcher la mise à distance nécessaire au processus d'apprentissage.

Objectifs d'apprentissages pour les élèves

Le débat réglé et le débat argumenté visent, l'un comme l'autre, à faire en sorte que l'élève soit **capable de questionner voire de remettre en cause ses jugements initiaux**. Les objectifs d'apprentissages pour les élèves sont :

- **intellectuels** : aboutir à une réponse commune à la question posée à partir de réponses différentes mais égales en dignité, aider ainsi chacun à prendre une position informée, dépasser, en faisant appel aux quatre dimensions de l'EMC, la simple défense d'idées reçues ou l'acquisition passive de savoirs au profit de leur mobilisation en situation.
- **civiques** : prendre en compte la pensée d'autrui (respect, écoute, reprise, intégration, réfutation...) et, idéalement, apporter une réponse commune à la question initiale (identification et prise en compte de l'intérêt général).
- **pratiques** : apprendre à utiliser les outils langagiers et de communication par exemple à partir de l'analyse d'un débat d'experts « réel », télévisé ou radiodiffusé.

Par conséquent, les élèves doivent être capables de :

- savoir présenter en public une question, un sujet, un thème ;
- savoir intervenir, comprendre ce qui est dit par les autres ;
- retenir ce qui est dit par chaque intervenant ;
- apporter une critique constructive ;
- savoir respecter les règles du débat.

2. Démarches

Enseigner le débat implique de formaliser ses règles de fonctionnement, par exemple en co-élaboration avec les élèves : règles de prise de parole, distribution des rôles, durée, intégration dans une séquence. Il est donc essentiel d'articuler la préparation du contenu (ce qu'il y a à dire) et l'apprentissage des moyens qui permettent de le dire. Le débat s'insère dans **une séquence** qui comprend, outre le temps du débat lui-même, des étapes de recherche, d'exploitation des résultats de recherche en vue de l'élaboration de l'argumentaire et une phase de bilan réflexif.



2.1 Choix de la question initiale et lancement du travail

Différentes modalités peuvent être envisagées pour faire émerger une question en associant les élèves : choix dans une liste pré-établie, émergence à partir d'un document d'accroche, à partir de représentations, d'une recherche thématique large permettant d'identifier une question controversée, d'une expérience commune des élèves, d'un fait de vie scolaire ou d'actualité...

On peut par exemple organiser un premier débat non préparé pour faire émerger les représentations et identifier une question qui nécessiterait à la fois de prendre de l'information et pourrait faire l'objet d'opinions différentes. Des formes de débats avec des groupes de constitution évolutive (grands puis petits groupes) au gré d'étapes d'affinement de la question sont possibles. La variation de ces modalités est source de motivation chez les élèves.

2.2 Recherche et élaboration de l'argumentaire

Le débat peut s'appuyer sur des entretiens, des rencontres, des visites... Le travail avec les associations partenaires de l'école peut ici être fructueux. L'exploitation du corpus documentaire collecté en vue de l'élaboration de l'argumentaire fait l'objet d'un apprentissage explicite. Il vise notamment à distinguer et à articuler la position prise sur la question, les arguments qui viennent l'étayer et les exemples. Le travail peut également porter sur l'anticipation des contre-arguments et des réponses à leur apporter.

Le travail de recherche peut faire l'objet d'un travail conjoint :

- à l'école, avec les professeurs supplémentaires (dispositif « plus de maîtres que de classes », maîtres E et G des RASED),
- au collège, avec le professeur documentaliste.

3. Conditions de réussite

Un débat réglé comme un débat argumenté est un débat préparé. L'aménagement de l'espace de la classe est essentiel : les élèves sont disposés de manière à faciliter la communication (en U, en cercle...). On peut expérimenter différentes organisations, notamment pour mieux permettre l'expression d'une multiplicité de points de vue et la participation directe du maximum d'élèves.

3.1 Définition et distribution des rôles

Elles doivent être progressives au cours des cycles 2, 3 et 4. Dans l'absolu, le débat régulé suppose la présence d'un modérateur qui ouvre et clôt le débat (pose et problématise la question initiale), distribue et régule la parole, relance. Ce rôle peut être d'abord assuré par l'enseignant/CPE/AED... puis par un ou plusieurs élèves (notamment au cycle 4). Suivant le nombre d'élèves et les cycles et niveaux concernés, on pourra scinder les tâches du modérateur (introduction et clôture, président de séance, régulateur de la prise de parole...) et distribuer d'autres rôles par exemple pour assurer le secrétariat de séance (consignation des différents arguments...) ainsi qu'une forme d'évaluation du débat/des débatteurs.



Trois démarches apparaissent possibles pour amener les élèves à exprimer et étayer une position dans le débat : ils choisissent leur propre opinion, ils défendent une opinion tirée au sort, ils assument l'opinion d'une catégorie d'acteurs dans un jeu de rôles.

S'il faut apprendre à prendre position, il est également important, via un processus d'empathie, de développer des capacités d'agilité intellectuelle, de respect de la pluralité des points de vue et de partage de son ressenti personnel voire de ses émotions. Être obligé d'argumenter une autre position que la sienne tout comme s'insérer dans un jeu de rôles aident également à la décentration et à la mise à distance.

3.2 Le rôle de l'animateur (enseignant, CPE, AED, etc.)

Il peut varier selon les situations, les cycles et les niveaux. L'animateur favorise les échanges entre les élèves et s'exprime donc le moins possible. Il observe et prend de l'information sur les compétences mises en œuvre par les élèves afin d'identifier les difficultés et pouvoir ensuite en faire un objet de travail et de progression, voire un métadébat. Il peut assurer le rôle du modérateur, guider le débat et intervenir au cours des échanges pour identifier les notions en jeu en partant des apports des élèves ; il peut suppléer ponctuellement le(s) modérateur(s)-élève(s) en cas de difficulté ; il intervient si nécessaire pour signaler tout argument non recevable du point de vue des valeurs (il peut choisir d'interrompre le débat si nécessaire).

3.3 Bilan réflexif

Il est nécessaire pour insérer la séquence dans une progressivité et favoriser l'appropriation des valeurs dans leurs dimensions cognitive, affective et comportementale. Il peut s'appuyer sur une auto-évaluation individuelle confrontée ensuite aux retours des élèves auxquels on a assigné le rôle d'évaluateurs et à ceux de l'ensemble du groupe en vue de l'élaboration d'un bilan collectif. Ce bilan doit être constructif et comporter des éléments liés aux compétences mobilisées dans le débat mais également des éléments d'institutionnalisation des savoirs en jeu.

4. Références pour aller plus loin

Jean-François De Pietro et Roxane Gagnon, « Former les élèves à argumenter et à prendre leur place dans l'espace public : l'enseignement du débat à l'école », *Bulletin VALS-ASLA-98*, p. 155-179, 2013.

Joaquim Dolz et al. « Le débat : un dialogue avec la pensée de l'autre », *Le français aujourd'hui*, 2004/3 (n°146), p. 5-15.

Joaquim Dolz-Mestre et Bernard Schneuwly, *Pour un enseignement de l'oral : initiation aux genres formels à l'école*. 4^e édition. ESF éditeur. 2009.

Jürgen Habermas, *De l'éthique de la discussion*, PUF, 1992.

Ruth Kennedy, « In-Class Debates: Fertile Ground for Active Learning and the Cultivation of Critical Thinking and Oral Communication Skills », *International Journal of Teaching and Learning in Higher Education*, 2007, Volume 19, Number 2, p.183-190.



Matthew Lipman, *À l'école de la pensée*, Bruxelles, De Boeck université, 2^{ème} édition, 2011.

Mireille Raspail et Françoise Faye, « Pourquoi débattre en classe ? » *Cahiers pédagogiques*, n° 401, février 2002.

Michel Tozzi, *L'éveil de la pensée réflexive à l'école primaire*, CNDP-Hachette éducation, 2002.

Michel Wiewiorka, « *Débattre est une nécessité dans toute société démocratique* », *Le monde des débats*, n° 1, 1999.

L'Université de Montréal propose, sur son site internet, une synthèse méthodologique utile sur la pratique du débat en classe, « [Animer un débat](#) », (consulté le 31/07/2015).